

## Conseil Municipal du 30 avril 2014

### Compte-rendu.

**Conseillers Municipaux** : Effectif : 39 ; Présents : 30 ; Pouvoirs : 8 ; Absents : 1.

**L'AN DEUX MILLE QUATORZE, LE TRENTE AVRIL 2014, A DIX HUIT HEURES,** LE CONSEIL MUNICIPAL S'EST REUNI EN L'HOTEL DE VILLE SOUS LA PRESIDENCE DE M. Eric LE DISSES, MAIRE, PAR SUITE DE CONVOCATION EN DATE DU 22 AVRIL 2014.

**ETAIENT PRESENTS** : MMES, MM. LE DISSES Eric, Maire, ROCCARO Lorenzo, COLIN Patricia, BIOLLEY Claude, PRADEL Véronique, AGULLO Pascal, CUDENNEC Odile, LO IACONO Michel, LANCIAL Florence, BRAVI Fabien, BRIERE Isabelle, CANTO Bernard, ROS Marie-Rose, Adjoints, PONTOUS Guy, ANDRE Antoine, POMMIER Jocelyne, MOMPRIVE Claudette, GOELZER Martine, VILORIA Patrick, SUCCAMIELE Nathalie, DELOURS Dominique, BAUMULLER Yves, LAVIE Laurent, PANAGOUDIS Grégory, SINOPOLI Emmanuelle, ARAKELIAN Rémy, AMODRU René, BLESSEMAILLE Monique, LANTERMO Christiane, SUIRE VINCIGUERRA Catherine, conseillers municipaux.

**ABSENTS EXCUSE** : TORNAMBE Joseph.

**ONT DONNE POUVOIR** : GUIOT Robert à LE DISSES Eric, BONTOUX Dominique à ROCCARO Lorenzo, MATTEONI Guy à COLIN Patricia, CHARVOT-ISNARD Jeanine à BIOLLEY Claude, LAVIGNE Stéphanie à PRADEL Véronique, MANFREDI Pierre à AMODRU René, SAID Jacqueline à BLESSEMAILLE Monique, GOMEZ Vincent à LANTERMO Christiane.

**SECRETAIRE DE SEANCE** : ARAKELIAN Rémy.

### **Ouverture de la séance : 18h00**

- Monsieur le Maire constate que le quorum est atteint et déclare la séance ouverte.
- Il donne lecture des pouvoirs qui lui ont été remis.
- Le conseil désigne M. Rémy ARAKELIAN en qualité de secrétaire de séance.
- Le Secrétaire de séance donne lecture des Décisions du Maire prises depuis les Conseils Municipaux du 7 janvier 2014, du 29 mars 2014 et du 15 avril 2014 :

<b>N°S DATE</b>	<b>OBJETS</b>
<b>56 14/02</b>	<b>COMMANDE PUBLIQUE</b> ASSISTANCE AU MAITRE D'OUVRAGE POUR L'ENFOUISSEMENT DES RESEAUX DU SECTEUR JAURES MIRABEAU. MARCHE GEI DU 20 NOVEMBRE 2012. AVENANT N°1 DE TRANSFERT A GRONTMIJ SA

<b>57</b> <b>14/02</b>	<b>POPULATION / CIMETIERE</b> RETROCESSION DE CONCESSION QUINZENAIRE TERRE CIMETIERE ST LAURENT ILOT F6
<b>58</b> <b>14/02</b>	<b>S.J.R.A.</b> DEFENSE DE LA COMMUNE REFERE EXERTISE GUICHET UNIQUE DEMANDE DE DESIGNATION D'UN EXPERT
<b>59</b> <b>14/02</b>	<b>COMMANDE PUBLIQUE</b> MARCHE DE REALISATION DES PROGRAMMES DE TRAVAUX FORESTIERS ANNUELS
<b>60</b> <b>14/02</b>	<b>ESPACE SAINT EXUPERY</b> SPECTACLE SOSIES DE MIKE BRANT ET DALIDA LE 8 MARS HALLE DU CARESTIER LES MELOMANES ASSOCIATION
<b>61</b> <b>14/02</b>	<b>ESPACE SAINT EXUPERY</b> CONCERT « SWING ET STRINGS » LE 11 AVRIL ESPACE ST EXUPERY ASSOCIATION LES AMIS D'OSCAR PETERSON
<b>62</b> <b>17/02</b>	<b>S.J.R.A. / BATIMENTS COMMUNAUX</b> MISE A DISPOSITION DE LOCAUX A L'ASSOCIATION ECOLE REGIONALE D'ART DRAMATIQUE
<b>63</b> <b>17/02</b>	<b>ESPACE SAINT EXUPERY</b> CONTRAT « BADABOUM THEATRE » SPECTACLES DU 2 FEVRIER 2014 A 14H30 ET A 17H30 ESPACE SAINT EXUPERY
<b>64</b> <b>17/02</b>	<b>S.J.R.A. / BATIMENTS COMMUNAUX</b> MISE A DISPOSITION D'UN LOCAL A L'ASSOCIATION CLUB PYRAMIDE
<b>65</b> <b>25/02</b>	<b>MARCHES PUBLICS</b> TRAVAUX D'ENTRETIEN ET DE MAINTENANCE DES INSTALLATIONS D'ECLAIRAGE PUBLIC ET D'ILLUMINATION FESTIVES DE FIN D'ANNEES ET D'ECLAIRAGE SPORTIFS EXTERIEURS
<b>66</b> <b>25/02</b>	<b>S.J.R.A.</b> AUTORISATION D'OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC MINI RACING CLUB DE MARIGNANE
<b>67</b> <b>25/02</b>	<b>S.J.R.A. / BATIMENTS COMMUNAUX</b> MISE A DISPOSITION D'UN LOCAL A LA MAISON DES ASSOCIATIONS A L'ASSOCIATION AMICALE PHILATELIQUE MARIGNANAISE
<b>68</b> <b>25/02</b>	<b>S.J.R.A. / BATIMENTS COMMUNAUX</b> MISE A DISPOSITION D'UN LOCAL A L'ASSOCIATION LES TRICOTEUSES DE MARIGNANE
<b>69</b> <b>25/02</b>	<b>ESPACE SAINT EXUPERY</b> FETE CELTIQUE AVEC « DOOLIN', DUO MCIVER/SAUNIERE ET FOOTLOOSE » LE 9 MARS THEATRE MOLIERE. AQUARIUS PROD
<b>70</b> <b>25/02</b>	<b>ESPACE SAINT EXUPERY</b> SPECTACLE AVEC LE VENTRILOQUE GUY BERTRAND LE 8 MARS HALLE DU CARESTIER ASSOCIATION 3A PARTNERSHIP
<b>71</b> <b>25/02</b>	<b>ESPACE SAINT EXUPERY</b> FETE CELTIQUE LE 8 MARS AU THEATRE MOLIERE AVEC IRISH COFFEE GROUP. CONTRAT VINCENT INCHINGOLO
<b>72</b> <b>25/02</b>	<b>S.J.R.A. / BATIMENTS COMMUNAUX</b> MISE A DISPOSITION D'UN LOCAL A L'ASSOCIATION RENOUVEAU POUR LA CHASSE DE MARIGNANE ET NOS ETANGS
<b>73</b> <b>25/02</b>	<b>S.J.R.A. / BATIMENTS COMMUNAUX</b> MISE A DISPOSITION DE LOCAUX A LA SOCIETE URBANIS
<b>74</b> <b>25/02</b>	<b>S.J.R.A. / BATIMENTS COMMUNAUX</b> MISE A DISPOSITION D'UN LOCAL A L'ASSOCIATION DONNEURS DE SANG BENEVOLES
<b>75</b> <b>25/02</b>	<b>S.J.R.A. / BATIMENTS COMMUNAUX</b> MISE A DISPOSITION D'UN LOCAL A L'ASSOCIATION AMICALE DES ORANIENS DES B-D-R. AVENANT N°3

<b>76</b> <b>25/02</b>	<b>MARCHES PUBLICS / ST</b> AVENANT N°1 : TRAVAUX ET GROSSES REPARATIONS DES BATIMENTS COMMUNAUX. LOT 3 : PLOMBERIE CHAUFFAGE, PRISE EN COMPTE DE PRIX NOUVEAUX
<b>77</b> <b>25/02</b>	<b>MARCHES PUBLICS / ST</b> AVENANT N°1 : TRAVAUX ET GROSSES REPARATIONS DES BATIMENTS COMMUNAUX. LOT 5 : MENUISERIES ALUMINIUM, PRISE EN COMPTE DE PRIX NOUVEAUX
<b>78</b> <b>25/02</b>	<b>MARCHES PUBLICS / ST</b> AVENANT N°1 : TRAVAUX ET GROSSES REPARATIONS DES BATIMENTS COMMUNAUX. LOT 8 : MACONNERIE, PRISE EN COMPTE DE PRIX NOUVEAUX
<b>79</b> <b>28/02</b>	<b>SERVICE JURIDIQUE</b> ACQUISITION DROIT AU BAIL VIA.COM TELEPHONIE MOBILE – 14, COURS MIRABEAU, MARIGNANE.
<b>80</b> <b>3/03</b>	<b>MARCHES PUBLICS</b> REALISATION DE PRESTATIONS DE SERVICES RELATIVES A LA PROPRETE DES VOIES ET DES ESPACES DU DOMAINE COMMUNAL
<b>81</b> <b>5/03</b>	<b>SERVICE JURIDIQUE</b> MISE A DISPOSITION D'UN LOCAL A L'ASSOCIATION COUTURE POUR TOUTES
<b>82</b> <b>10/03</b>	<b>COMMANDE PUBLIQUE</b> AVENANT N°1 AU MARCHE DU 23 AVRIL 2012. MISSION DE MAITRISE D'ŒUVRE SUR LA CREATION DE PERCEES SUR DEUX BATIMENTS DU CENTRE ANCIEN
<b>83</b> <b>10/03</b>	<b>SERVICES TECHNIQUES</b> CONTRAT DE MAINTENANCE DES HORLOGES DE L'EGLISE ST NICOLAS
<b>84</b> <b>10/03</b>	<b>SERVICE JURIDIQUE</b> MISE A DISPOSITION D'UN LOCAL DE LA MAISON DES ASSOCIATIONS A U.F.C. QUE CHOISIR
<b>85</b> <b>10/03</b>	<b>SERVICE JURIDIQUE</b> REQUETE DEPOSEE PAR M. JEAN PIERRE NESA DEVANT LE TAM DE MARSEILLE TA N°1401067-7
<b>86</b> <b>10/03</b>	<b>COMMANDE PUBLIQUE</b> AVENANT N°1 AU MARCHE DE MAITRISE D'ŒUVRE POUR LA CREATION D'UN MUSEE
<b>87</b> <b>10/03</b>	<b>SERVICES TECHNIQUES</b> AVENANT N°1 : TRAVAUX ET GROSSES REPARATIONS DES BATIMENTS COMMUNAUX. LOT 4 : ELECTRICITE – PRISE EN COMPTE DE PRIX NOUVEAUX
<b>88</b> <b>10/03</b>	<b>SERVICE JURIDIQUE</b> MISE A DISPOSITION D'UN LOCAL A L'ASSOCIATION MARIGNANE NUMISMATIQUE
<b>89</b> <b>10/03</b>	<b>SERVICE JURIDIQUE</b> MISE A DISPOSITION D'UN LOCAL DE LA MAISON DES ASSOCIATIONS A L'ASSOCIATION « IL Y A LES BONNS, LES MAUVAIS ET LE RESTE »
<b>90</b> <b>10/03</b>	<b>SERVICE JURIDIQUE</b> MISE A DISPOSITION D'UN LOCAL DE LA MAISON DES COMBATTANTS A L'ASSOCIATION « SOUVENIR FRANÇAIS »
<b>91</b> <b>10/03</b>	<b>SERVICE JURIDIQUE</b> MISE A DISPOSITION D'UN LOCAL A L'ASSOCIATION GROUPE CYNEGETIQUE MARIGNANAIS
<b>92</b> <b>13/03</b>	<b>SERVICE JURIDIQUE</b> MISE A DISPOSITION DE LOCAUX (AUX GYMNASSES DU BOLMON ET MARIE CURIE) A L'ASSOCIATION CLUB MARIGNANAIS SPORT BASKET BALL

<b>93</b> <b>13/03</b>	<b>AFFAIRES CULTURELLES</b> COURS MUNICIPAUX D'INFORMATIQUE – ANNEE 2013/2014 : initiation générale, Internet, Publisher, Word/Excel. CONVENTIONS AVEC LE GRETA EST ETANG DE BERRE.
<b>94</b> <b>14/03</b>	<b>ESPACE SAINT EXUPERY</b> CONVENTION DE PARTENARIAT CULTUREL AVEC RAMFIS PRODUCTION OPERA EN 2 ACTES DE V. BELLINI « NORMA » LES 1, 2 ET 3 AVRIL 2014
<b>95</b> <b>14/03</b>	<b>SERVICE JURIDIQUE</b> APPARTEMENT COMMUNAL RUE Pierre MAYAN. MISE A DISPOSITION PRECAIRE A Mme Dominique SCHWALM.
<b>96</b> <b>19/03</b>	<b>S.J.R.A. / BATIMENTS COMMUNAUX</b> MISE A DISPOSITION D'UN LOCAL A L'ASSOCIATION SOPHROLOGIE AU QUOTIDIEN
<b>97</b> <b>19/03</b>	<b>S.J.R.A. / BATIMENTS COMMUNAUX</b> MISE A DISPOSITION D'UN LOCAL DU GYMNASSE SAINT PIERRE A L'ASSOCIATION LA ROUE D'OR MARIGNANE
<b>98</b> <b>19/03</b>	<b>S.J.R.A. / BATIMENTS COMMUNAUX</b> MISE A DISPOSITION D'UN LOCAL DU CENTRE CULTUREL JULES RAIMU A L'ASSOCIATION LA LIGUE CONTRE LE CANCER
<b>99</b> <b>19/03</b>	<b>S.J.R.A. / BATIMENTS COMMUNAUX</b> MISE A DISPOSITION D'UN LOCAL A L'ASSOCIATION STADIUM CLUB MARIGNANAIS
<b>100</b> <b>19/03</b>	<b>S.J.R.A. / BATIMENTS COMMUNAUX</b> MISE A DISPOSITION D'UN LOCAL DE LA MAISON DES ASSOCIATIONS A L'ASSOCIATION « O FIL DE SOI »
<b>101</b> <b>19/03</b>	<b>S.J.R.A. / BATIMENTS COMMUNAUX</b> MISE A DISPOSITION D'UN LOCAL AUX ASSOCIATIONS FORMES ET COULEURS ET GROUPE DES PEINTRES ARTISTES MARIGNANAIS
<b>102</b> <b>19/03</b>	<b>S.J.R.A. / BATIMENTS COMMUNAUX</b> MISE A DISPOSITION D'UN LOCAL A LA MUTELLE NATIONALE TERRITORIALE
<b>103</b> <b>19/03</b>	<b>S.J.R.A. / BATIMENTS COMMUNAUX</b> MISE A DISPOSITION D'UN IMMEUBLE A L'ASSOCIATION CITES DU CŒUR LA SALLE DES JEUNES DU VIEUX MARIGNANE
<b>104</b> <b>19/03</b>	<b>S.J.R.A. / BATIMENTS COMMUNAUX</b> MISE A DISPOSITION D'UN LOCAL AU CENTRE HOSPITALIER DE MARTIGUES
<b>105</b> <b>19/03</b>	<b>S.J.R.A. / BATIMENTS COMMUNAUX</b> MISE A DISPOSITION D'UN LOCAL A LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DES BOUCHES DU RHONE
<b>106</b> <b>19/03</b>	<b>S.J.R.A. / BATIMENTS COMMUNAUX</b> MISE A DISPOSITION D'UN TERRAIN COMMUNAL A L'ASSOCIATION C.M.S. 1 <sup>ère</sup> COMPAGNIE D'ARC MARIGNANE
<b>107</b> <b>19/03</b>	<b>ESPACE ST EXUPERY</b> ANIMATION DE LA KERMESE DE PAQUES LE SAMEDI 12 AVRIL ASSOCIATION LES BALLOONETTES
<b>108</b> <b>19/03</b>	<b>S.J.R.A. / BATIMENTS COMMUNAUX</b> MISE A DISPOSITION D'UN LOCAL A L'ASSOCIATION C.M.S 1 <sup>ère</sup> COMPAGNIE D'ARC MARIGNANE
<b>109</b> <b>20/03</b>	<b>S.J.R.A. / BATIMENTS COMMUNAUX</b> MISE A DISPOSITION D'UN LOCAL A L'ASSOCIATION NEW LIFE
<b>110</b> <b>20/03</b>	<b>S.J.R.A. / BATIMENTS COMMUNAUX</b> MISE A DISPOSITION D'UN LOCAL A LA MAISON DES ASSOCIATIONS A L'ASSOCIATION LES AMIS D'ANTOINE

<b>111</b> <b>20/03</b>	<b>S.J.R.A. / BATIMENTS COMMUNAUX</b> MISE A DISPOSITION D'UN LOCAL COMMUNAL A L'ASSOCIATION AIR PACA
<b>112</b> <b>25/03</b>	<b>S.J.R.A. / BATIMENTS COMMUNAUX</b> MISE A DISPOSITION PRECAIRE A MME NICOLE VINCIGUERRA APPARTEMENT COMMUNAL GROUPE SCOLAIRE LES FONTINELLES / HENRI FABRE RUE PIERRE MAYAN
<b>113</b> <b>25/03</b>	<b>SERVICE JURIDIQUE</b> CONVENTION DE FINANCEMENT AVEC LA C.A.F.13. AIDE AUX VACANCES ENFANTS (A.V.E) VACANCES DE PRINTEMPS-ETE-TOUSSAINT 2014. SEJOURS ENFANTS/ADOLESCENTS
<b>114</b> <b>25/03</b>	<b>S.J.R.A. / BATIMENTS COMMUNAUX</b> MISE A DISPOSITION D'UN LOCAL A L'ASSOCIATION MARIGNANE NATATION
<b>115</b> <b>25/03</b>	<b>S.J.R.A. / BATIMENTS COMMUNAUX</b> MISE A DISPOSITION D'UN LOCAL A L'ASSOCIATION LES ARTISANS DU COEUR
<b>116</b> <b>25/03</b>	<b>S.J.R.A. / BATIMENTS COMMUNAUX</b> MISE A DISPOSITION DE LOCAUX DE LA MAISON DES ASSOCIATIONS A L'ASSOCIATION SERVICES MEDIATION (A.S.M.)
<b>117</b> <b>25/03</b>	<b>S.J.R.A. / BATIMENTS COMMUNAUX</b> MISE A DISPOSITION D'UN LOCAL DU CENTRE CULTUREL JULES RAIMU A L'ASSOCIATION LES TROUBADOURS
<b>118</b> <b>26/03</b>	<b>SERVICE POPULATION</b> PRISE EN CHARGE FINANCIERE DES OBSEQUES DE PERSONNES DEPOURVUES DE RESSOURCES FINANCIERES
<b>119</b> <b>26/03</b>	<b>COMMANDE PUBLIQUE</b> FOURNITURE DE SERVICES DE MAINTENANCE DES EQUIPEMENTS DU RESEAU DE TELECOMMUNICATION
<b>120</b> <b>26/03</b>	<b>SERVICES TECHNIQUES</b> CONVENTION AVEC LE CONSEIL D'ARCHITECTURE D'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT (C.A.U.E.) POUR UN ACCOMPAGNEMENT DANS LA MISE EN ŒUVRE D'UN OUTIL CARTOGRAPHIQUE INTERACTIF

<b>N°S</b> <b>DATE</b>	<b>OBJETS</b>
<b>124</b> <b>8/04</b>	<b>S.J.R.A. / BATIMENTS COMMUNAUX</b> MISE A DISPOSITION D'UN LOCAL DE LA MAISON DES ASSOCIATIONS A L'ASSOCIATION POINT RELAIS SANTE MARIGNANE (PRSM)
<b>125</b> <b>8/04</b>	<b>S.J.R.A. / BATIMENTS COMMUNAUX</b> MISE A DISPOSITION DE LOCAUX A L'ASSOCIATION AMICOPTER
<b>126</b> <b>10/04</b>	<b>ESPACE ST EXUPERY</b> CONVENTION AVEC L'ASSOCIATION INTEFLORA DANS LE CADRE DES FLORALIES LE 5 AVRIL 2014
<b>127</b> <b>10/04</b>	<b>ESPACE ST EXUPERY</b> CONVENTION AVEC L'ASSOCIATION VEHICULES ANCIENS DE PROVENCE POUR UNE EXPOSITION ET DEFILES DANS LE CADRE DES FLORALIES LE 6 AVRIL 2014
<b>128</b> <b>11/04</b>	<b>ESPACE ST EXUPERY</b> CONCERT EN TRIO POUR FLUTE HARPE ET VIOLONCELLE LE 16 MAI 2014 SARL FORTISSIMO

<b>N°S DATE</b>	<b>OBJETS</b>
<b>143 16/04</b>	<b>SERVICE JURIDIQUE</b> PARCELLE CY 19 QUARTIER DU JAI MAINTIEN LOCATION AU PROFIT DE M SOUHAIL ARFA
<b>144 16/04</b>	<b>S.J.R.A. / BATIMENTS COMMUNAUX</b> MISE A DISPOSITION D'UN LOCAL A L'ASSOCIATION DES INITIATIVES ET DU RENOUVEAU
<b>145 16/04</b>	<b>MARCHES PUBLICS</b> TRANSPORTS D'ENFANTS ET D'ADOLESCENTS DANS LE CADRE SCOLAIRE ET EXTRASCOLAIRE TRANSPROVENCE AVENANT N°1
<b>146 23/04</b>	<b>S.J.R.A. / BATIMENTS COMMUNAUX</b> MISE A DISPOSITION D'UN LOCAL A L'ASSOCIATION MARIGNANE TRIATHLON
<b>147 24/04</b>	<b>S.J.R.A. / BATIMENTS COMMUNAUX</b> MISE A DISPOSITION D'UN LOCAL A L'ASSOCIATION URBAN VIBES
<b>148 25/04</b>	<b>S.J.R.A. / BATIMENTS COMMUNAUX</b> MISE A DISPOSITION D'UN BUREAU A L'AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS D'EXTREME ORIENT MARIGNANE ETANG DE BERRE
<b>149 25/04</b>	<b>S.J.R.A. / BATIMENTS COMMUNAUX</b> MISE A DISPOSITION D'UN BUREAU DU SERVICE CUCS A L'ASSOCIATION E.P.F.F
<b>150 29/04</b>	<b>MARCHES PUBLICS</b> RESILIATION PARTIELLE DU MARCHE DU 23 AVRIL 2012. MISSION DE MAITRISE D'ŒUVRE PORTANT SUR LA CREATION DE PERCEES DANS DEUX BATIMENTS DU CENTRE ANCIEN
<b>151 29/04</b>	<b>S.J.R.A. / BATIMENTS COMMUNAUX</b> MISE A DISPOSITION D'UN LOCAL DE LA MAISON DES ASSOCIATIONS A L'ASSOCIATION BRANCHE TON MICRO

Le procès-verbal du conseil municipal du 15 avril 2014 est adopté à la majorité (pour : 37 ; contre : 0 ; abstention : 1, Mme Catherine SUIRE-VINCIGUERRA).

**Puis, il est passé à l'étude des questions inscrites à l'ordre du jour.**

#### **LE CONSEIL,**

**DECIDE DE PROCEDER**, par un vote au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages exprimés, à la désignation d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant pour représenter la commune de Marignane au sein du Syndicat Mixte GIPREB.

#### **ELECTION DU DELEGUE TITULAIRE :**

**Monsieur Lorenzo ROCCARO** a fait acte de candidature.

Le dépouillement du vote donne les résultats suivants :

Nombre de votants : 38

Nombre de bulletins nuls : 7

Nombre de suffrages exprimés : 31

Majorité absolue : 16

**Monsieur Lorenzo ROCCARO** ayant obtenu 31 voix **EST ELU**, à la majorité absolue des suffrages exprimés délégué titulaire pour représenter la commune de Marignane au sein du Syndicat mixte GIPREB.

## **ELECTION DU DELEGUE SUPPLEANT :**

**Monsieur Pascal AGULLO** a fait acte de candidature :

Le dépouillement du vote donne les résultats suivants :

Nombre de votants : 38

Nombre de bulletins nuls : 7

Nombre de suffrages exprimés : 31

Majorité absolue : 16

**Monsieur Pascal AGULLO**, ayant obtenu 31 voix **EST ELU**, à la majorité absolue des suffrages exprimés, délégué suppléant pour représenter la commune de Marignane au sein du Syndicat Mixte GIPREB.

**Les représentants de la commune au sein du Syndicat Mixte GIPREB sont donc :**

Délégué titulaire : **Monsieur Lorenzo ROCCARO**

Délégué suppléant : **Monsieur Pascal AGULLO**

**DECIDE**, à l'unanimité (pour ; 38) **DE DESIGNER**, par un vote à main levée les nouveaux représentants au sein des organismes extérieurs suivants :

➤ **CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION SAINT LOUIS/SAINTE MARIE :**

**A ETE ELU**, à la majorité absolue des suffrages exprimés (pour : 31 ; contre : 0 ; abstentions : 7)

- 1 Représentant : **Monsieur Pascal AGULLO**

➤ **COMITE DIRECTEUR DU COMPLEXE SPORTIF ET CULTUREL PLAINE NOTRE DAME. EUROCOPTER France :**

**ONT ETE ELUS**, à la majorité absolue des suffrages exprimés (pour : 31 ; contre : 0 ; abstentions : 7)

- 3 représentants : **Monsieur Pascal AGULLO, Monsieur Guy PONTOUS et Monsieur Claude BIOLLEY**

➤ **CONSEIL DE DISCIPLINE DE RECOURS REGION PACA**

**A ETE ELU**, à la majorité absolue des suffrages exprimés (pour : 31 ; contre : 0 ; abstentions : 7)

- 1 représentant : **Monsieur Patrick VILORIA**

➤ **CONSEILS d'ADMINISTRATION DES COLLEGES ET DES LYCEES. Commissions Permanentes :**

**ONT ETE ELUS**, à la majorité absolue des suffrages exprimés (pour : 31 ; contre : 0 ; abstentions : 7)

• **LYCEE MAURICE GENEVOIX :**

➤ 2 représentants titulaires : **Madame BRIERE, Madame CUDENNEC**

➤ 2 représentants suppléants : **M BAUMULLER, Monsieur GUIOT**

**Commission permanente :**

1 représentant : **Madame SUCCAMIELE**

• **LYCEE D'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL M. GENEVOIX :**

➤ 2 représentants titulaires : **Madame BRIERE, Madame CUDENNEC**

➤ 2 représentants suppléants : **M BAUMULLER, Monsieur GUIOT**

**Commission permanente :**

- 1 représentant : **Madame SUCCAMIELE**

• **LYCEE D'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL LOUIS BLEROT :**

➤ 2 représentants titulaires : **Monsieur BAUMULLER, Monsieur PONTOUS**

➤ 2 représentants suppléants : **Madame PRADEL, Monsieur GUIOT**

**Commission permanente :**

- 1 représentant : **Madame CUDENNEC**

• **COLLEGE GEORGES BRASSENS :**

- 2 représentants titulaires : **Madame SUCCAMIELE, Monsieur ARAKELIAN**
- 2 représentants suppléants : **Madame CHARVOT ISNARD, Madame LAVIGNE**

**Commission permanente :**

- 1 représentant : **Madame SUCCAMIELE**

• **COLLEGE EMILIE DE MIRABEAU :**

- 2 représentants titulaires : **Monsieur ANDRE, Madame LAVIGNE**
- 2 représentants suppléant : **Madame MOMPRIVE, Monsieur PANAGOUDIS**

• **COLLEGE Jacques PREVERT :**

**Commission permanente :**

- 1 représentant : **Madame BRIERE**

**RECAPITULATIF**

<b>ETABLISSEMENTS</b>	<b>Conseils d'Administrations</b>		<b>Commissions Permanentes</b>
	<b>2 Titulaires</b>	<b>2 Suppléants</b>	<b>1 représentant</b>
LYCEE MAURICE GENEVOIX L.E.P. MAURICE GENEVOIX	Mme BRIERE Mme CUDENNEC	M. BAUMULLER M. GUIOT	Mme SUCCAMIELE
L.E.P. LOUIS BLERIOT	M. BAUMULLER M. PONTOUS	Mme PRADEL M. GUIOT	Mme CUDENNEC
COLLEGE G. BRASSENS	Mme SUCCAMIELE M. ARAKELIAN	Mme CHARVOT ISNARD Mme LAVIGNE	Mme SUCCAMIELE
COLLEGE E. DE MIRABEAU	M. ANDRE Mme LAVIGNE	Mme MOMPRIVE M. PANAGOUDIS	Pas de représentant
COLLEGE JACQUES PREVERT	Pas de représentant	Pas de représentant	Mme BRIERE

➤ **ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES ET DES ADULTES HANDICAPES DE MARGNANE**

**ONT ETE ELUS**, à la majorité absolue des suffrages exprimés (pour : 31 ; contre : 0 ; abstentions : 7)

- 3 représentants : **Madame Florence LANCIAL, Madame Marie-Rose ROS et Madame Dominique BONTOUX**

➤ **COMMISSION DE SUIVI DE SITE (EX CLIC)**

**ONT ETE ELUS**, à la majorité absolue des suffrages exprimés (pour : 31 ; contre : 0 ; abstentions : 7)

- 1 représentant titulaire : **Monsieur Fabien BRAVI**
- 1 représentant suppléant : **Monsieur Lorenzo ROCCARO**



➤ **CORRESPONDANT EN CHARGE DES QUESTIONS DE DEFENSE**

**A ETE ELU, à la majorité absolue des suffrages exprimés (pour : 31 ; contre : 0 ; abstentions : 7)**

- 1 représentant titulaire : **Monsieur Fabien BRAVI**

➤ **OFFICE NATIONAL DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE**

**A ETE ELU, à la majorité absolue des suffrages exprimés (pour : 31 ; contre : 0 ; abstentions : 7)**

- 1 représentant titulaire : **Monsieur Robert GUIOT**

➤ **OFFICE DE TOURISME**

**ONT ETE ELUS, à la majorité absolue des suffrages exprimés (pour : 31 ; contre : 0 ; abstentions : 7)**

- 2 représentants : **Monsieur Grégory PANAGOUDIS, Madame Stéphanie LAVIGNE**

➤ **CONSEIL PORTUAIRE DES PORTS DEPARTEMENTAUX DU JAI, DU SAGNAS ET DU PERTHUIS :**

**ONT ETE ELUS, à la majorité absolue des suffrages exprimés (pour : 31 ; contre : 0 ; abstentions : 7)**

- 1 représentant titulaire : **Monsieur Pascal AGULLO**  
➤ 1 représentant suppléant : **Monsieur Guy PONTOUS**

➤ **COMMISSION D'APPEL D'OFFRES DU GROUPEMENT DE COMMANDES CONSTITUE ENTRE LA COMMUNAUTE URBAINE « MARSEILLE PROVENCE METROPOLE » ET LA VILLE DE MARIGNANE**

**ONT ETE ELUS, à la majorité absolue des suffrages exprimés (pour : 31 ; contre : 0 ; abstentions : 7)**

- 1 représentant titulaire : **Monsieur Claude BIOLLEY**  
➤ 1 représentant suppléant : **Monsieur Lorenzo ROCCARO**

➤ **CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIETE ANONYME D'ECONOMIE MIXTE MARIGNANAISE :**

**ONT ETE ELUS, à la majorité absolue des suffrages exprimés (pour : 31 ; contre : 0 ; abstentions : 7)**

- 7 représentants : **Mesdames, Messieurs, Claude BIOLLEY, Guy PONTOUS, Patricia COLIN, Robert GUIOT, Michel LO IACONO, Yves BAUMULLER et Laurent LAVIE**

➤ **COMMISSION DEPARTEMENTALE D'EQUIPEMENT COMMERCIAL :**

**A ETE ELU, à la majorité absolue des suffrages exprimés (pour : 31, contre : 0, abstention : 7)**

- 1 Représentant suppléant : **Monsieur Robert GUIOT, Monsieur Le Maire étant membre de droit.**

**DECIDE**, à la majorité (pour : 35, contre : 0, abstentions : 3, Mme LANTERMO, M. GOMEZ, Mme VINCIGUERRA), **DE VOTER** la liste des contribuables suivante, pour la désignation des commissaires titulaires et suppléants appelés à siéger à la commission communale des impôts directs.

**Commissaires titulaires** : Mesdames, Messieurs, LAUGIER André, DAZIN Eric, LANCIAL Florence, PENNICA Marie, PEZZALI Bruno, POMMIER Jocelyne, REYNAUD Albert, ROCCARO Lorenzo, LEOTARD NERI Dominique, SUCCAMIELE Christophe, GUIOT Robert, PRADEL Véronique, COLIN Patricia, PAYROUSE Patrick, GANGAROSSA Anne Marie, RUIZ Alberto.

**Commissaires suppléants** : Mesdames, Messieurs, CARLINO Carine, GOUNON Pascal, SIMPSON Harold, BENTZ Bernard, PANAGOUDIS Grégory, GOELZER Jean-Michel, LAVIGNE Stéphanie, GRASSINI Joseph, ASECIO Christophe, ARAKALIAN Rémy,

LOUETTE Jean-Claude, PENNICA Sauveur, CANTO Bernard, PANAGOUDIS Lucas, LIONTI Jocelyne, BERNARD Corinne.

**DECIDE**, à la majorité (pour : 31 ; contre : 0 ; abstentions : 7, Mmes, M. AMODRU, *MANFREDI*, *SAID*, *BLESSEMAILLE*, *GOMEZ*, *LANTERMO*, *SUIRE-VINCIGUERRA*), dans le cadre du Contrat Urbain de Cohésion Sociale (C.U.C.S.), **D'ATTRIBUER** des subventions aux projets associatifs 2014, validés par le comité de pilotage du 30 janvier 2014, pour un montant total de **74 000 euros**, **D'APPROUVER** l'engagement du budget de fonctionnement de l'équipe opérationnelle, à hauteur de **26 000 euros** ; **DIT QUE** le versement des subventions se fera sur appels de fonds de la part des associations et sous forme de mandat administratif.

**DECIDE**, à la majorité (pour : 35 ; contre : 1, Mme *SUIRE-VINCIGUERRA* ; abstentions : 2, M. *GOMEZ*, Mme *LANTERMO*),

- **DE CREER** deux périmètres de sauvegarde du commerce et de l'artisanat de proximité,
- **D'INSTAURER**, au sein de ces périmètres, un droit de préemption sur les fonds de commerce, les fonds artisanaux, les baux commerciaux et les terrains portant ou destinés à accueillir des commerces d'une surface de vente comprise entre 300 et 1000 m<sup>2</sup>.

**Périmètre de sauvegarde centre-ville et ceinture**  
**Liste des rues et zones identifiées.**

Noms de rues	N°	Nombre locaux
Jean Jaurès	N° 1 au 154	81
Jean Mermoz	N° 1 au 63	43
Cours Mirabeau	N° 1 au 34	29
Place Charles Péguy	N° 16	1
Place de la République	N° 1 au 10	10
Rue Maréchal Foch	N° 4 au 21	8
Rue Donat Petenatti	N° 2 au 10	4
Place Camille Desmoulins	N° 1	3
Rue de l'Etoile	N° 9	1
Rue de l'Eglise	N° 7	1
Place du 11 Novembre	N° 2 au 6	3
Boulevard Maurice Noguès	Centre commercial la Caravelle N° 6 au 21	11
Avenue Docteur Schweitzer	Centre commercial la Caravelle N° 22 au 30	6
Rue Saint Exupéry	Centre commercial la Caravelle et rue St Exupéry N° 1/1 bis/1 C	9
Rue de Verdun	Totalité des locaux Commerciaux de la rue	5
Chemin de Saint Pierre	N° 1 au 3 Totalité des locaux en rez-de- chaussée à la suite du chemin st Pierre	3 4
Centre commercial Clos Saint Pierre	Totalité du centre commercial	5
Centre commercial Saint Pierre V.	Coté médiathèque N° 5	2
Rue Figueras	N° 37	4
Avenue Marius Ruinat		8

Rue Henri Barrelet Angle rue Henri Barrelet et rue Commandant Colin	N° 15 à 31 Local supermarché DIA	8 1
	TOTAL	250

**Périmètre Centre Commercial la Signore**  
**Liste des rues et des zones identifiées**

Nom de rue	N°	Nombre
Avenue G. Carpentier	Centre commercial	10
Rue Michel Jazy	Centre commercial	8
	<b>TOTAL</b>	<b>18</b>

**DECIDE** à la majorité, (pour : 35 ; contre : 0 ; abstentions : 3, *M. GOMEZ*, Mme LANTERMO, Mme SUIRE-VINCIGUERRA), **D'APPROUVER** la convention relative à la participation financière régionale pour l'utilisation des équipements sportifs municipaux par les lycées, LYP/LP Maurice Genevoix, LP Louis Blériot, LYT Saint Louis Sainte Marie (Gignac) pour l'année 2013/2014. La participation prévisionnelle du Conseil Régional s'élève à **41 880,40 euros**.

**DECIDE** à la majorité, (pour : 37; contre : 0 ; abstention : 1, Mme SUIRE-VINCIGUERRA) dans le cadre du 14ème Concours de Poésie « Marignane en Poèmes » organisé par la ville, **D'ATTRIBUER** des prix aux lauréats, sous forme de bons d'achats de livres dont la valeur sera payée directement au fournisseur. Les gagnants recevront des prix distincts répartis de la manière suivante : Enfants de 8 à 12 ans : 1<sup>er</sup> prix : 70 € de bon d'achat de livres, 2<sup>ème</sup> prix : 40 € de bon d'achat de livres, 3<sup>ème</sup> prix : 4 places de cinéma ; Adolescents de 13 à 18 ans : 1<sup>er</sup> prix : 100 € de bon d'achat de livres, 2<sup>ème</sup> prix : 50 € de bon d'achat de livres, 3<sup>ème</sup> prix : 4 places de cinéma ; Adultes : 1<sup>er</sup> prix : 120 € de bon d'achat de livres, 2<sup>ème</sup> prix : 60 € de bon d'achat de livres, 3<sup>ème</sup> prix : 4 places de cinéma ; Classes 120 € ; Les places de cinéma seront offertes par le cinéma St Exupéry.

**DECIDE**, à l'unanimité (pour : 38), **D'APPROUVER** la nouvelle convention de partenariat culturel entre la Ville de Marignane et l'Ecole Régionale d'Art Dramatique (E.R.A.D.), **D'ATTRIBUER** une subvention de 15 200 € à l'E.R.A.D et **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention.

**DECIDE DE PROCEDER** à la reprise anticipée des résultats de l'année 2013, établis selon la fiche de calcul du résultat prévisionnel, attestée par le comptable public, et accompagnée de l'état des restes à réaliser en dépenses et en recettes au 31 décembre. Conformément aux dispositions de l'instruction budgétaire et comptable M.14, les résultats seront définitivement arrêtés lors du vote du compte administratif, puis affectés. La prévision d'affectation des résultats est la suivante : part de l'excédent de fonctionnement affectée à la section d'investissement (compte 1068) : 2 632 672.95 € ;

**DECIDE** à la majorité, (pour : 31; contre : 3, Mmes, M. LANTERMO, *GOMEZ*, SUIRE-VINCIGUERRA ; abstentions : 4, Mmes, M. AMODRU, *MANFREDI*, *SAID*, BLESSEMAILLE) **D'ADOPTER** le Budget Primitif 2014 par chapitre par nature, établi et équilibré comme suit :

	DEPENSES	RECETTES
SECTION DE FONCTIONNEMENT	45 053 056.08 €	45 053 056.08 €
SECTION D'INVESTISSEMENT	15 206 426.44 €	15 206 426.44 €
<b>TOTAL</b>	<b>60 259 482.52 €</b>	<b>60 259 482.52 €</b>

## SECTION DE FONCTIONNEMENT

**1. Les dépenses de la section de fonctionnement** sont réparties de la façon suivante :

**Dépenses réelles :**

➤ Chapitre 011 « Charges à caractère général » :	11 140 518.00 €
➤ Chapitre 012 « Charges de personnel » :	27 452 488.00 €
➤ Chapitre 014 « Atténuation de produits » :	107 397.00 €
➤ Chapitre 65 « Autres charges de gestion courante » :	2 585 360.00 €
➤ Chapitre 66 « Charges financières » :	1 544 153.08 €
➤ Chapitre 67 « Charges exceptionnelles » :	136 600.00 €

**Dépenses d'ordre :**

➤ Chapitre 023 « Virement à la section d'investissement » :	632 000.00 €
➤ Chapitre 042 « Opérations d'ordre entre sections » :	1 454 540.00 €

**TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT** **45 053 056.08 €**

**2. Les recettes de la section de fonctionnement** se décomposent comme suit :

**Recettes réelles :**

➤ Chapitre 70 « Produits des services, du domaine et ventes diverses » :	1 481 028.00 €
➤ Chapitre 73 « Impôts et taxes » :	31 661 141.00 €
➤ Chapitre 74 « Dotations, subventions et participations » :	10 031 924.00 €
➤ Chapitre 75 « Autres produits de gestion courante » :	1 040 000.00 €
➤ Chapitre 013 « Atténuation de charges » :	180 000.00 €
➤ Chapitre 76 « Produits financiers » :	30 839.00 €
➤ Chapitre 77 « Produits exceptionnels » :	77 000.00 €

**Recettes d'ordre :**

➤ Chapitre 042 « Opérations d'ordre entre sections » :	44 900.00 €
--	-------------

**Résultat reporté (excédent)** **506 224.08 €**

**TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT** **45 053 056.08 €**

## SECTION D'INVESTISSEMENT

**1. Les dépenses d'investissement** se répartissent de la façon suivante :

**Dépenses réelles :**

➤ Chapitre 16 « Emprunts et dettes assimilées » :	3 064 422.00 €
➤ Chapitre 20 « Immobilisations incorporelles » :	385 471.00 €
➤ Chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » :	348 605.00 €
➤ Chapitre 21 « Immobilisations corporelles » :	3 260 669.00 €
➤ Chapitre 23 « Immobilisations en cours » :	30 000.00 €
➤ Chapitre 27 « Autres immobilisations financières » :	132 120.00 €

**Dépenses d'ordre :**

➤ Chapitre 040 « Opérations d'ordre entre sections » :	44 900.00 €
--	-------------

➤ Chapitre 041 « Opérations patrimoniales »	1 150 550.00 €
<b>Solde reporté (déficit)</b>	1 705 242.92 €
<b>Restes à réaliser 2013</b>	5 084 446.52 €
<b>TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>15 206 426.44 €</b>

**2. Les recettes d'investissement se décomposent comme suit :**

**Recettes réelles :**

➤ Chapitre 024 : « Produits des cessions d'immobilisation » :	159 200.00 €
➤ Chapitre 10 « Dotations, fonds divers et réserves » (hors 1068) :	639 192.00 €
➤ Chapitre 13 : « Subventions d'investissement reçues » :	1 674 918.00 €
➤ Chapitre 16 « Emprunts et dettes assimilées » :	2 253 370.00 €
➤ Chapitre 23 « Immobilisations en cours » :	50 000.00 €
➤ Chapitre 27 « Autres immobilisations financières » :	402 967.00 €

**Recettes d'ordre :**

➤ Chapitre 021 : « Virement de la section de fonctionnement » :	632 000.00 €
➤ Chapitre 040 : « Opérations d'ordre entre sections » :	1 454 540.00 €
➤ Chapitre 041 : « Opérations patrimoniales » :	1 150 550.00 €

**1068 Excédent de fonctionnement capitalisé** 2 632 672.95 €

**Restes à réaliser 2013** 4 157 016.49 €

**TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT** **15 206 426.44 €**

**DECIDE** à la majorité, (pour : 31 ; contre : 0 ; abstentions : 7, Mmes, M. AMODRU, *MANFREDI*, *SAID*, *BLESSEMAILLE*, *GOMEZ*, *LANTERMO*, *SUIRE-VINCIGUERRA*)

**DE MAINTENIR** à leur niveau de 2013 les taux des taxes communales pour l'exercice 2014, et donc de les fixer comme suit :

**Taxe d'habitation** : 13.45 %

**Taxe foncière sur les propriétés bâties** : 28.60 %

**Taxe foncière sur les propriétés non bâties** : 29.90 %

**DECIDE** à la majorité, (pour : 31 ; contre : 2, Mme, M. *GOMEZ*, *LANTERMO* ; abstentions : 5, Mmes, M. AMODRU, *MANFREDI*, *SAID*, *BLESSEMAILLE*, *SUIRE-VINCIGUERRA*), **D'ADOPTER** le budget annexe « Centre ancien /ORID-RHI » 2014 qui s'établit et s'équilibre comme suit :

	DEPENSES	RECETTES
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	214 200.00 €	214 200.00 €
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	130 120.00 €	130 120.00 €
<b>TOTAL</b>	<b>344 320.00 €</b>	<b>344 320.00 €</b>

Les dépenses de fonctionnement comprennent les opérations suivantes :

Au titre de la requalification des îlots dégradés :

- prestation d'assistance à maîtrise d'ouvrage (restes à réaliser 2013 transféré du budget principal) ;
- prestations d'études et de maîtrise d'œuvre pour îlots A1 et B2 ;
- travaux de sécurisation et de neutralisation des immeubles pour les îlots A1 et B2

Au titre de la résorption de l'habitat insalubre :

- étude de calibrage (opération K1)

En recettes de fonctionnement, on trouve la part des subventions attendues de l'ANRU et de l'ANAH, partenaires du projet, pour les prestations et travaux prévus en dépenses. Conformément aux principes de construction d'un budget annexe avec comptabilité de stock, la section d'investissement constate en dépense le coût net total des opérations pour l'exercice 2014 ; l'équilibre du budget est réalisé par une avance versée par le budget principal.

**DECIDE DE VOTER** nominativement, acomptes compris, le montant des subventions de fonctionnement et exceptionnelles attribuées pour l'exercice 2014, conformément à l'annexe jointe.

**DECIDE, à la majorité**, M. GOMEZ et Mme LANTERMO ne participant pas au vote, (pour : 32, contre : 0 abstentions : 4, Mmes, M. AMODRU, MANFREDI, SAID, BLESSEMAILLE), **DE CONCLURE** des conventions d'objectifs et de moyens avec les associations qui reçoivent des subventions dont le montant annuel dépasse 23 000 €, conformément au tableau suivant :

<b>ASSOCIATIONS</b>	<b>MONTANT DE LA SUBVENTION</b>
ASSOCIATION LOISIRS COMMUNICATION	<b>115 000 €</b>
C.M.S. AVIRON	<b>51 000 €</b>
MARIGNANE HAND BALL 96	<b>40 000 €</b>
MARIGNANE NATATION	<b>28 500 €</b>
MARIGNANE VOLLEY BALL	<b>25 000 €</b>
TENNIS CLUB MARIGNANAIS	<b>80 000 €</b>
U.S.M. SECTION FOOT BALL	<b>255 000 €</b>
AMICALE DU PERSONNEL	<b>115 000 €</b>
OFFICE DE TOURISME	<b>139 000 €</b>

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer ces conventions.

**Clôture de séance : 19h35**

**Le Maire,  
Eric LE DISSES.**